Projet Alimentaire Territorial Sud-Yvelines

Plénière du 27 janvier 2020

PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION

NOTRE MODÈLE A DE L'AVENIR

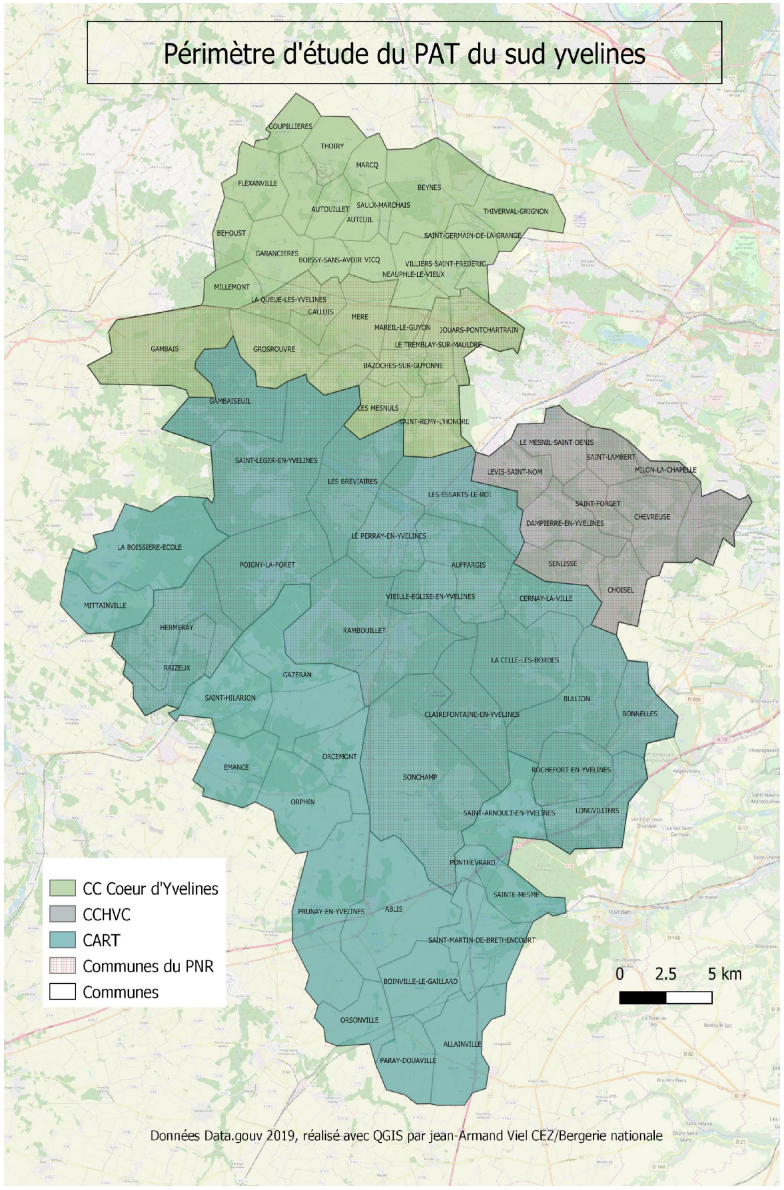

Périmètre étudié

- **77** communes
- **3** Communautés de communes

RAMBOUILLET TERRITOIRES

Cœur d'Yvelines

HVC communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse

- **151 603** habitants
- Superficie de **942** km²

La consommation alimentaire

Niveau de vie

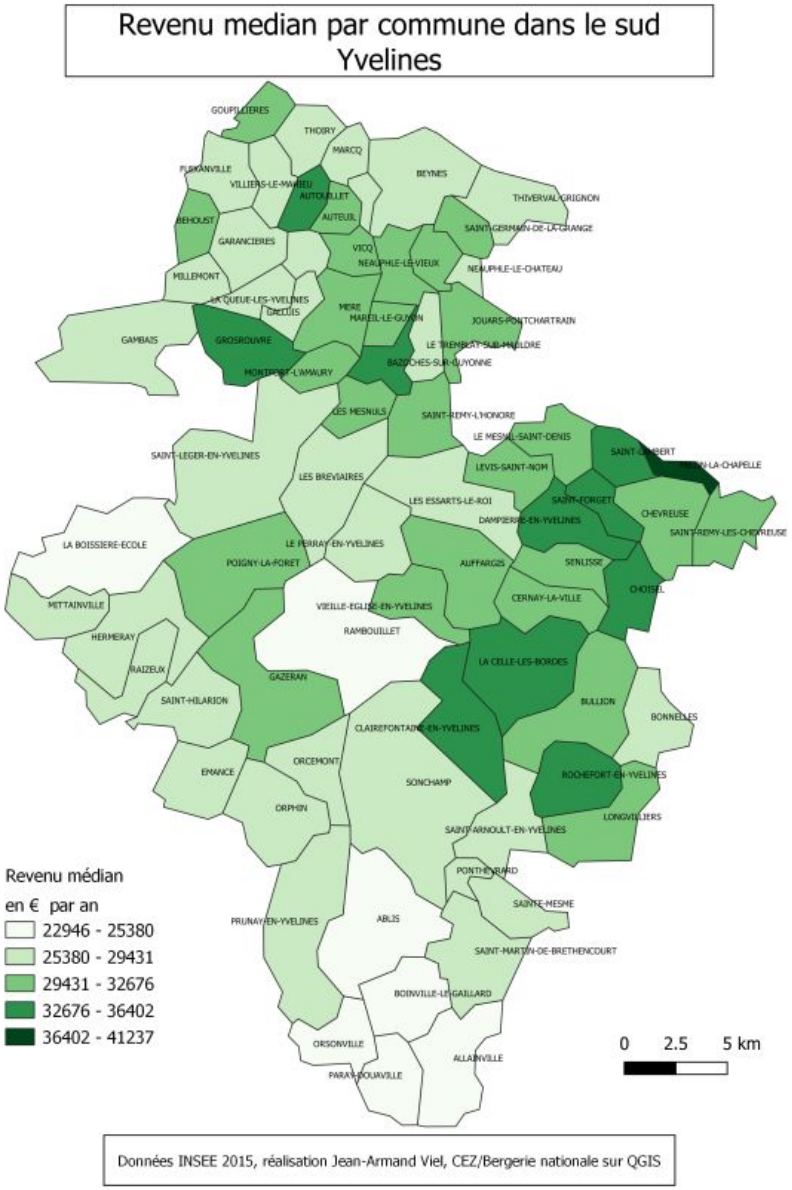

- Niveau de vie
- Un revenu moyen supérieur de 25 % à la moyenne de l'île- de-France.
- Mais une forte hétérogénéité.

Revenu net moyen (PAT)	Revenu net moyen (Île-de-France)	Indice (PAT/Île-de-France)
42 344 €	33 905 €	125

La distribution
Les GMS

Logiquement le réseau des GMS se concentre sur les zones les plus peuplées au détriment des villages les plus ruraux du périmètre

Type d'établissement	Nombre
Hypermarchés (S>2 500 m²)	2
Supermarchés (entre 400 et 2 500 m²)	25
Superettes (S<400 m²)	8

Magasins de grande et moyenne surface sur le sud-yvelines

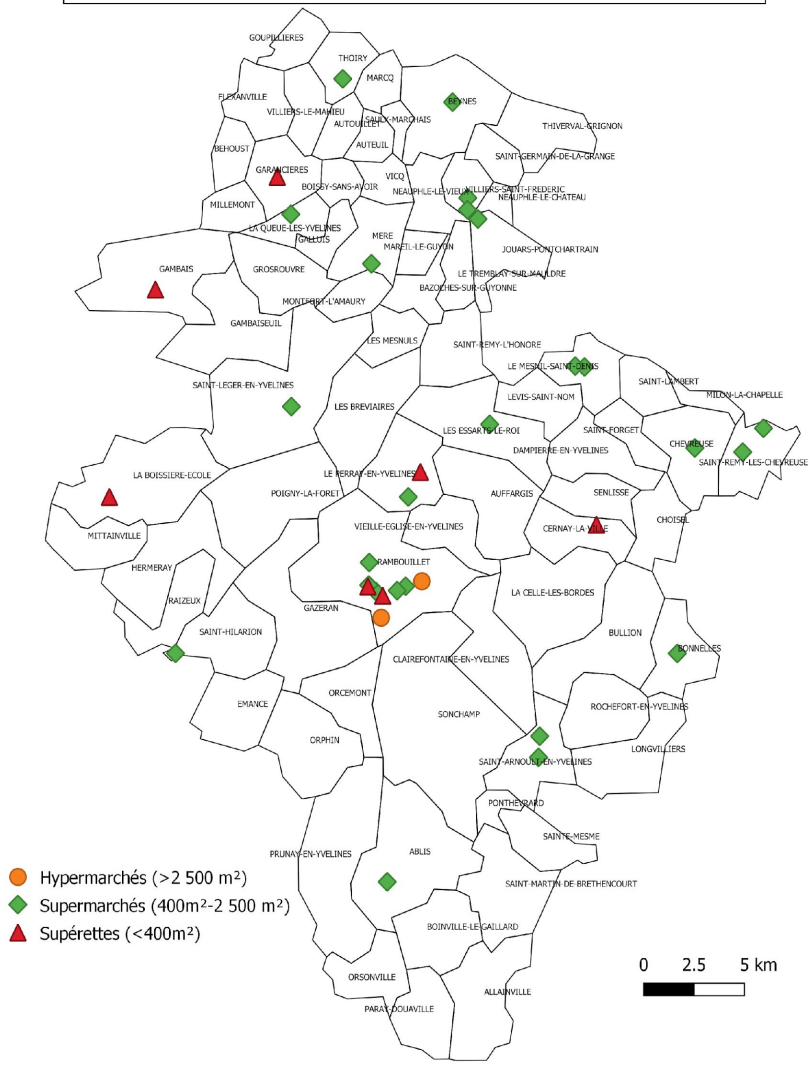

Données Sirene 2018 Réalisé par Jean-Armand viel CEZ/bergerie nationale

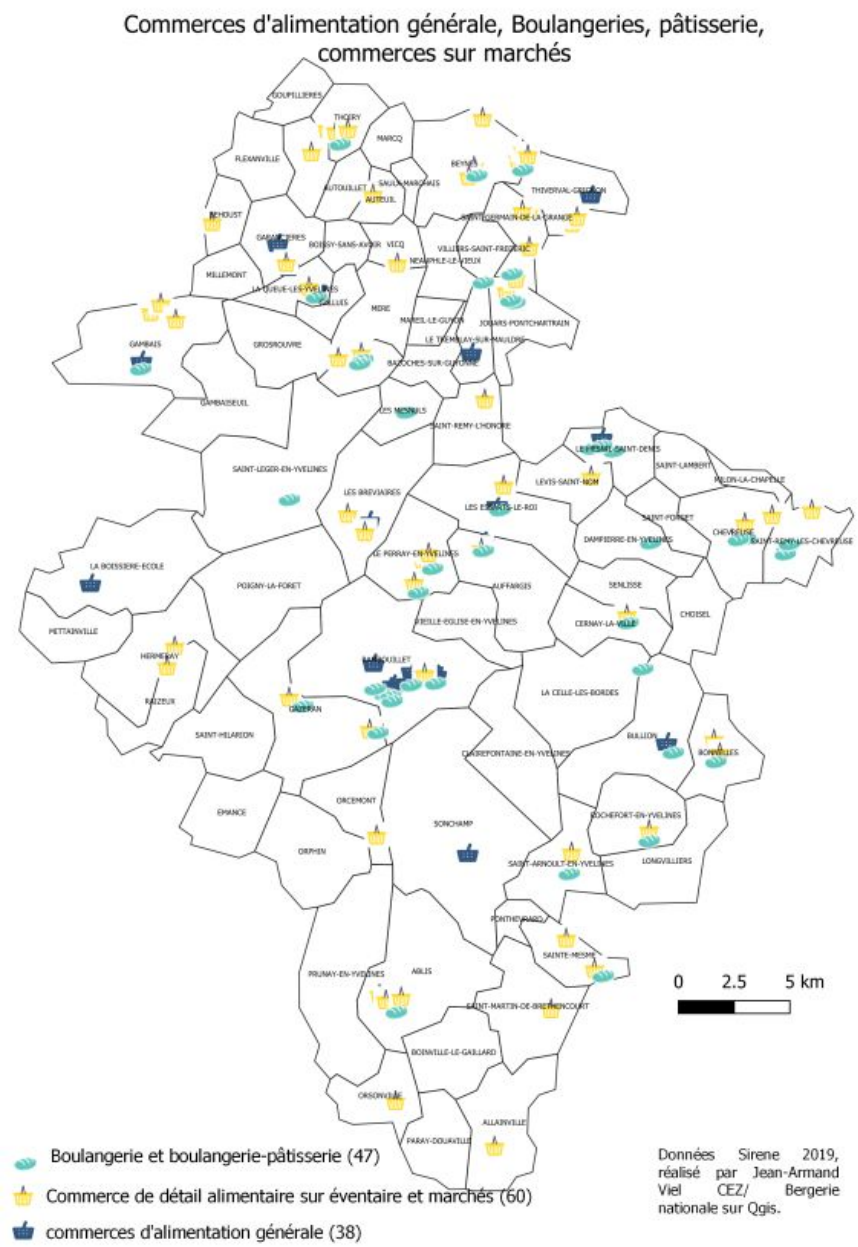

La distribution
Les commerces de proximité

- 47 boulangeries
  - 3 225 habitants pour une boulangerie, ce qui est nettement plus que la moyenne nationale (1 800).
- 60 commerces sur marchés
  - fréquentation assez élevée des marchés
- 38 commerces d'alimentation générale
  - appoint d'approvisionnement pour les riverains

La restauration collective

16 000 000

repas annuellement servis
dans 212 établissements

Une concentration remarquable de cuisines centrales à Rambouillet.

Un acteur prépondérant qui représente environ 60 % du nombre de repas

Restauration collective dans le sud-yvelines.

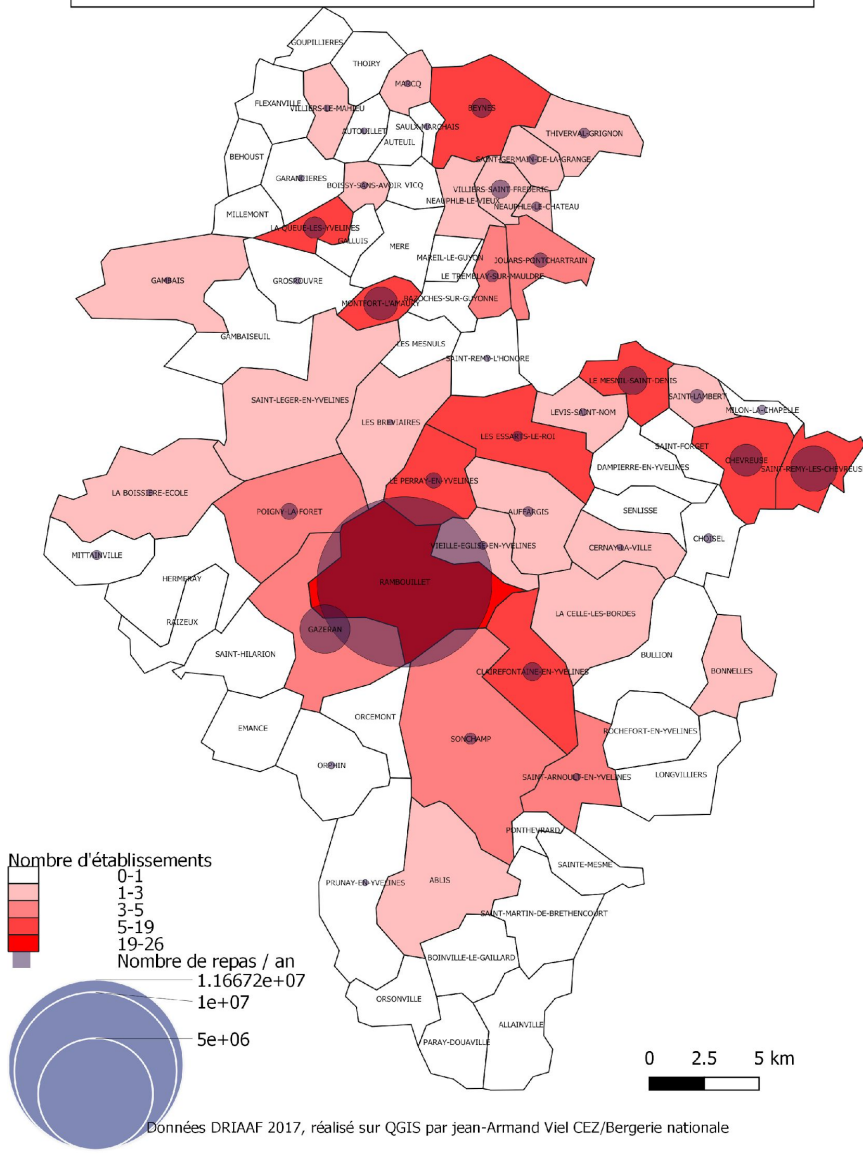

La consommation

Modèle traditionnel

Cuisine au foyer, qualité gustative, convivialité

Achats

Surtout GMS mais maintien du commerce de proximité et des marchés

des moyens

supérieurs

à la moyenne IDF et nationale

une demande d'augmentation de l'offre en

produits bios

produits locaux

(produits frais issus d'IDF et des départements voisins);

Sensibilité aux **impacts** de la production sur l'environnement

Forte attente autour de la

relocalisation de l'alimentation

Les initiatives locales

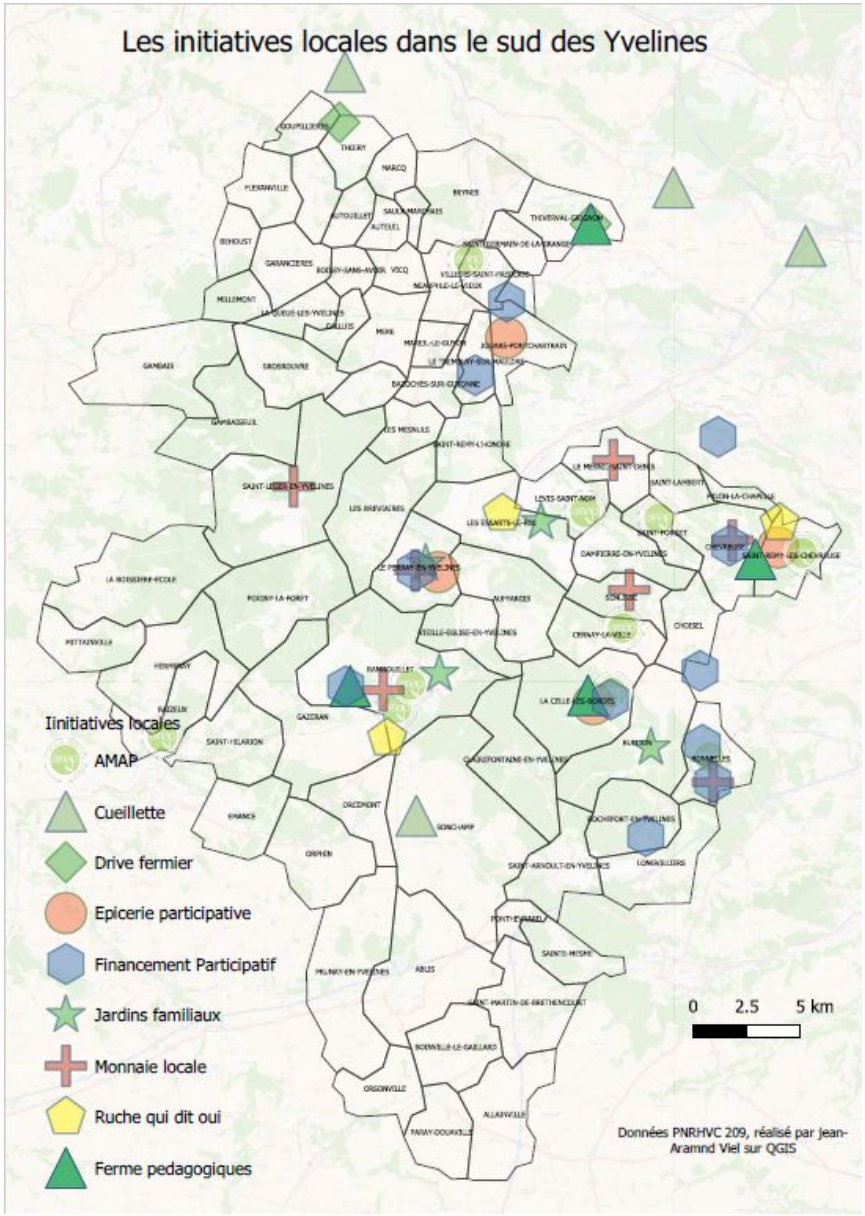

- Nombreuses et variées :
  - 11 AMAP
  - 1 cueillette
  - 4 EPI
  - 2 drives fermiers
  - Nombreux jardins familiaux 3 Ruche qui dit Oui
  - 4 fermes pédagogiques
  - 11 financements participatifs
  - 1 monnaie locale “La Racine”

- Portées par des associations, des mairies, des intercos, des entreprises privées ou des citoyens (consomm’acteurs)

Vecteur de liens sociaux, d’ancrage territorial, développement économique local et solidaire, donnent accès à une alimentation de proximité et de qualité

La production alimentaire

Etat du système alimentaire

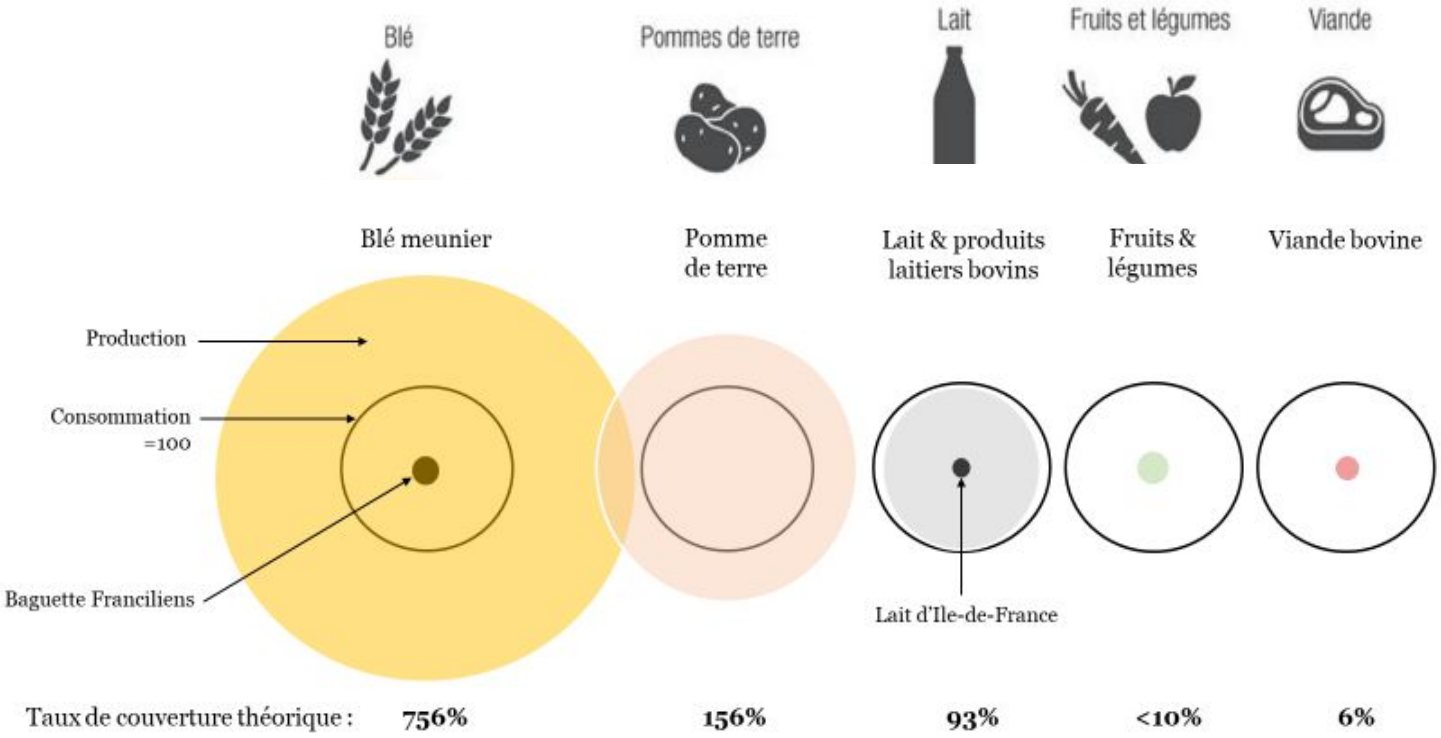

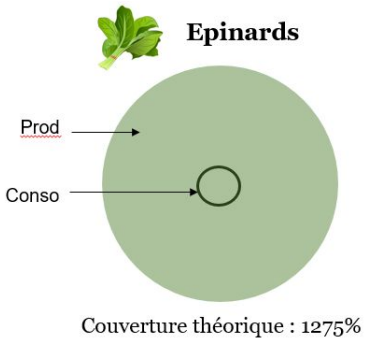

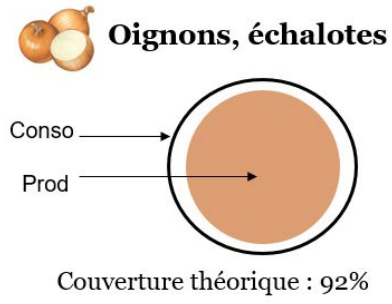

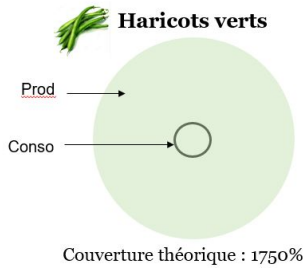

Etat du système alimentaire

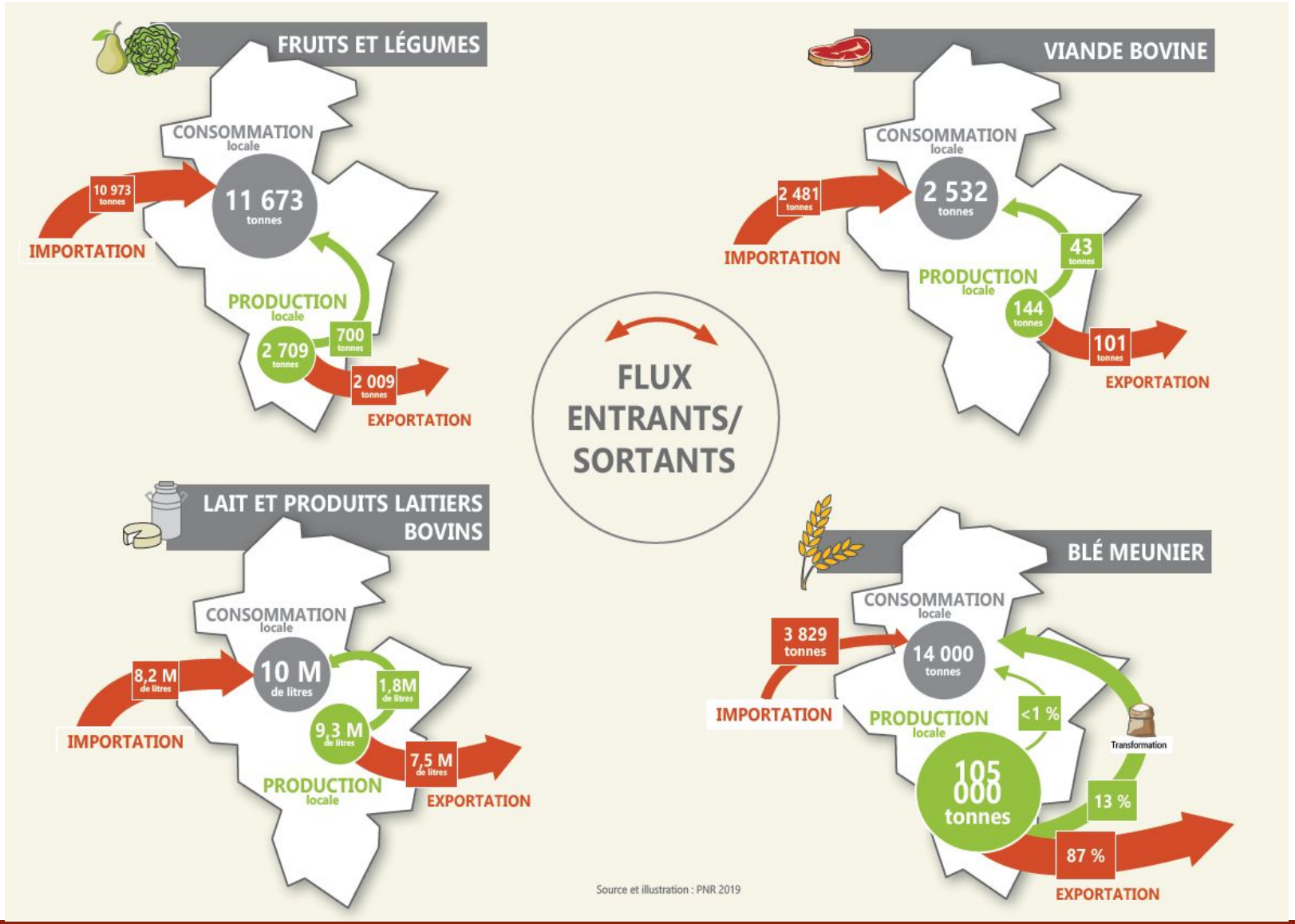

Agriculture biologique

34 producteurs

2400 ha toutes productions confondues conduits en AB

5% des surfaces agricoles du territoire en AB

La SAU AB x6 depuis 2011

519 têtes de bétail (hors volailles)

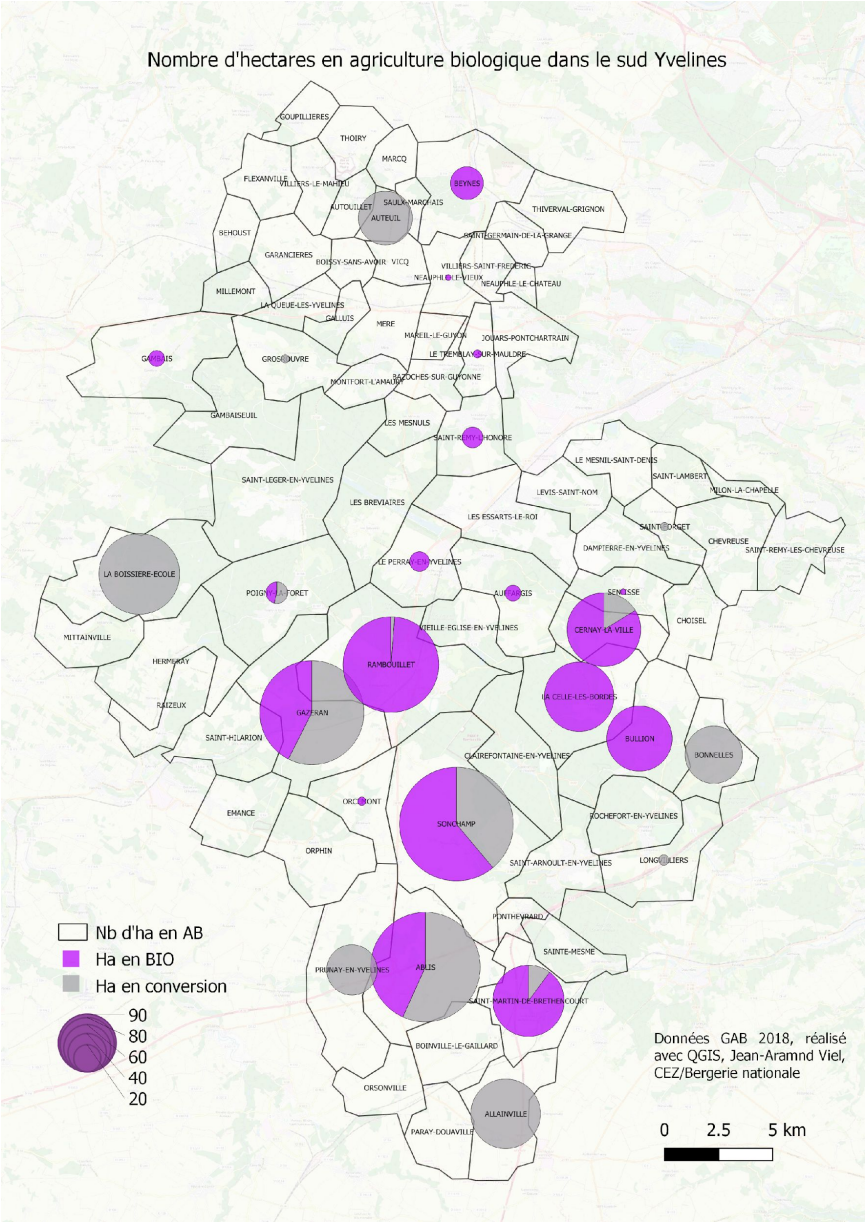

Synthèse des enjeux identifiés

Promouvoir l'alimentation durable

Informer et valoriser l'agriculture locale

Accompagner la structuration des filières locales

Favoriser la distribution des productions locales

Préserver le foncier agricole

Développer l'offre alimentaire de proximité

Forces du territoire

Production alimentaire

Bon potentiel agronomique

Filière pain structurée à échelle régionale répondant au-delà des besoins du territoire

Des initiatives de diversification réussies et excédentaires pour le territoire

Progression de l'AB et centralisation de l'offre

Des marques régionales

Gouvernance :

Forte sensibilité à l'alimentation durable

Des initiatives locales variées

De nombreux événements autour de l'alimentation

Distribution/Consommation alimentaire :

Un niveau de vie élevé, supérieur à la moyenne régionale

Des réseaux de communication très développés

Proximité du MIN de Rungis et des plateformes des GMS

Un réseau dense de cuisines centrales

Un réseau très dense de commerces

Faiblesses du territoire

Production alimentaire

Pénurie de l'offre (volume et diversité) en productions animales, maraîchères et arboricoles

La volatilité des prix des céréales risque de fragiliser les exploitations de grandes cultures

Manque de structuration des filières élevage et maraîchage

Gouvernance :

Difficulté d'identifier les compétences entre les collectivités territoriales et locales (communes et intercommunalités)

Manque de lien et de structuration des initiatives locales

Distribution/Consommation alimentaire :

Manque de visibilité de la production alimentaire locale

Difficulté à répondre à la demande des consommateurs en produits locaux

Des coûts de logistique élevés (dernier kilomètre)

Opportunités du territoire

Production alimentaire

Une demande forte notamment en produits locaux et/ou labellisés

Un accompagnement par un réseau d'experts agricoles

Des possibilités de financement importantes de la région et du département

Loi Egalim applicable au 1er janvier 2022

Distribution/Consommation alimentaire :

Une demande très forte des consommateurs

Des aides régionales destinées à améliorer l'accès à une alimentation biologique et de proximité

Essor de nouveaux modes de distribution

Gouvernance :

Les élus locaux sont concernés par la gestion des cantines municipales

Lien avec les autres politiques publiques

Des économies d'échelle potentielles sur les actions du PAT

Attractivité du territoire

Menaces du territoire

Production alimentaire

Accès au foncier agricole

Population agricole qui décroît (faiblement représentée en élevage, maraîchage et arboriculture)

Faible disponibilité en main d'oeuvre

Contraintes logistiques, réglementaires, sanitaires

Peu d'unités de transformation (fragilité économique)

Forte concurrence avec les marchés d'importation

Cohabitation agriculteurs et habitants difficile et contraignante

Des incertitudes concernant l'accès à l'eau d'irrigation

Gouvernance :

Interrogation sur la pérennisation du financement de l'animation du PAT-SY ?

Renouvellement des équipes municipales en mars 2020

Distribution/Consommation alimentaire :

Risque d'augmentation des prix à la consommation

Pistes pour la gouvernance

Principes : mettre en œuvre des actions concrètes, évolutives et évaluables

- **Animation :**
  - 1 animateur/rice 0,5 ETP et intervention des chargés de missions du Parc et de la Bergerie selon leur domaine
  - Portage ?
  - Financement ?
- **COPIL :**
  - Composition : 1 représentant par catégorie d'acteur, communes et intercommunalités interviennent selon leurs compétences
  - Fréquence des réunions : 1 / semestre
  - Rôle : pilotage et suivi du plan d'actions
- **Plénière :**
  - Composition : ouverte à tous
  - Fréquence des réunions : 1 / an
  - Rôle : pilotage et suivi du plan d'actions

Périmètre du PAT et acteurs impliqués dans la gouvernance

- **Périmètre** : rapprochement du Sud-Yvelines et de la CCPL (cohérence avec le PNR HCV)
  - Sud-Yvelines : CART, CCCY, CCHVC
  - Essonne : CCPL
- **Acteurs impliqués** :
  - CART
  - CCCY
  - PNR HVC
  - ...

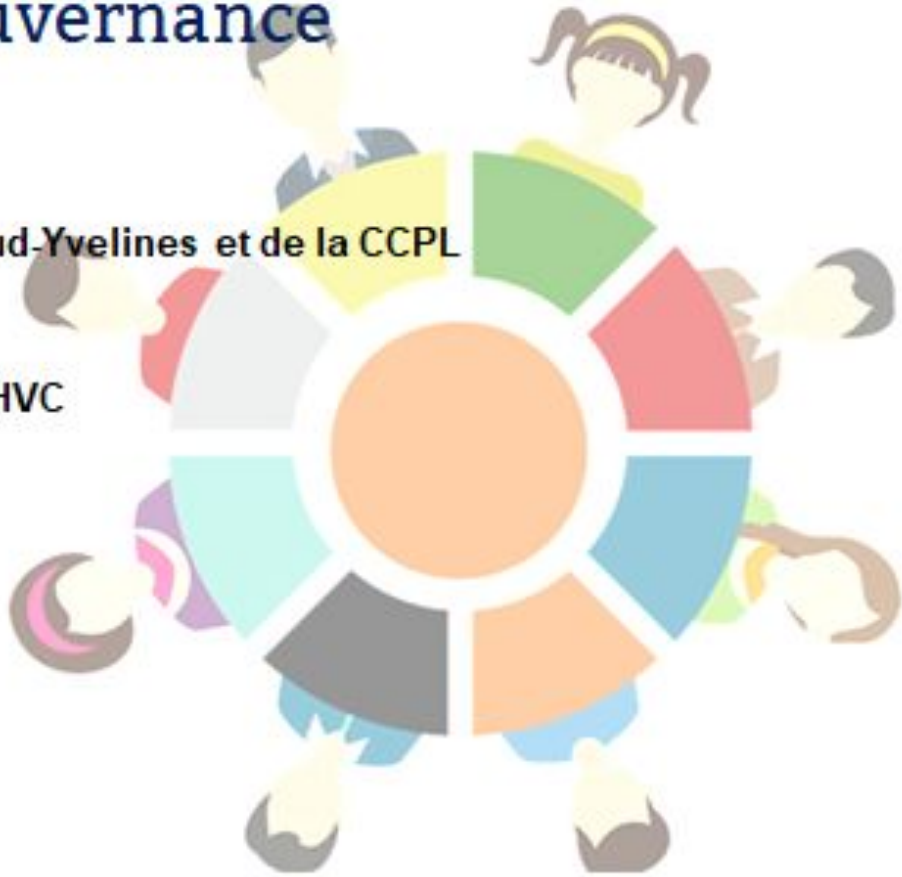

Ateliers

Pour la seconde partie de cette plénière, nous vous invitons dans les ateliers !

Atelier 1 avec Jean-Armand Viel et Isabelle Allezy – Salle 1 :
Promouvoir et informer sur l'agriculture et l'alimentation locale

Atelier 2 avec Xavier Stéphan, Alain Leroux et Marion – Salle 5 :
Structuration des filières

Atelier 3 avec Clarisse Blanchard et Inès Plumecocq – Salle 101 :
Favoriser la distribution locale

Atelier 4 avec Christian Peltier, Charlène et Marion – Salle 102 :
Préserver le foncier

Objectif : quelles actions mettre en place ?

Atelier 1 : Promouvoir et informer sur l'agriculture et l'alimentation locale

ACTION 1	Développer des actions de formation et sensibilisation à l'agriculture durable et locale et aux métiers de l'agriculture (scolaires, grand public) : saisonnalité des produits, avantages et inconvénients des différents modes de production, intérêts de la relocalisation des productions alimentaires, qualité des produits, goût, nutrition, santé, …
ACTION 2	Réaliser un annuaire des producteurs et productions locales (avec géolocalisation) selon des critères d'alimentation durable et expliquer ces critères et labels
ACTION 3	Labelliser le PAT et le rendre visible de tous les acteurs du territoire

Atelier 2 : Structuration des filières

ACTION 1	Organiser des rencontres entre les acteurs du système alimentaire pour partager les problématiques de chacun et trouver des solutions Organiser des retours d'expériences
ACTION 2	Accompagner la contractualisation des producteurs locaux avec les GMS (contrat de 3 ans, volume plancher, etc)
ACTION 3	Favoriser la transformation en amont et la vente en aval en magasin de producteurs

Atelier 3 : Favoriser la distribution locale

ACTION 1	Accompagner les communes et les intercommunalités dans la rédaction des cahiers des charges d'appels d'offres des menus de restauration collective pour favoriser l'intégration de produits locaux
ACTION 2	Améliorer la visibilité des producteurs, des distributeurs ainsi que de la mise en relation des acteurs et la prise en charge logistique

Atelier 4 : Préserver le foncier agricole

ACTION 1	Veille sur le foncier disponible et mise en réseau des différents interlocuteurs possibles
ACTION 2	Éduquer les habitants et les élus aux enjeux agricoles
ACTION 3	Intégrer les enjeux agricoles aux documents d'urbanisme (notion de "projet agricole")

Conclusion

- *Bilan des ateliers :*
  - *Identification des actions a mettre en oeuvre dans le cadre du PAT*
  - *Priorisation de certaines actions*
  -
- *Prochaine étape :*
  - *Rédaction des fiches actions*
  - *Réflexion sur la gouvernance*

Vendredi 28 février 2020,
de 13h30 à 17h30,
à la Bergerie Nationale de Rambouillet

Merci à tous pour votre présence !
Prochaine date le 28 février.